

**CETTE LETTRE CIRCULAIRE REMPLECE LA LC 77 /2003 DU BHI EN DATE DU  
12 DECEMBRE 2003**

**Dossier du BHI No. S3/3100**

**LETTRE CIRCULAIRE 78/2003  
19 décembre 2003**

**GUIDE MONDIAL DES SERVICES DE TRAFIC MARITIME (STM)**

Références:     1) LC du BHI 60/2003 en date du 12 septembre 2003  
                  2) LC du BHI 77/2003 en date du 12 décembre 2003

Monsieur le Directeur,

Une erreur s'est glissée dans la LC 77 qui communiquait les résultats des votes émis en réponse à la LC 60. Il y était indiqué que les Pays-Bas n'avaient pas voté alors qu'ils avaient voté contre la proposition visant à ce que l'OHI devienne membre à part entière du Comité directeur du Guide mondial des STM.

Les résultats des votes sont donc les suivants :

Nombre de votes reçus : 35

Nombre de votes favorables au statut de membre à part entière : 21

Nombre de votes favorables au maintien du statut d'observateur : 14

Le résultat demeure inchangé étant donné que les 36 votes favorables requis pour que l'OHI devienne membre à part entière du Comité directeur du Guide mondial des STM n'ont pas été obtenus.

Les annexes jointes à la présente, amendées en conséquence, remplacent celles publiées sous couvert de la LC 77/2003

Le BHI remercie les Pays-Bas d'avoir attiré leur attention sur cette erreur.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,  
*(original signé)*

Vice- amiral Alexandros MARATOS  
Président

Annexe A: votes des Etats membres

Annexe B: Commentaires des Etats membres

Les Etats membres suivants ont été favorables à ce que l'OHI devienne membre à part entière du Comité directeur du Guide mondial des STM :

Afrique du Sud  
Chine  
Cuba  
Chypre  
Danemark  
Etats-Unis d'Amérique  
Finlande  
Grèce  
Inde  
Iran  
Italie  
Koweït  
Malaisie  
Mexique  
Nigeria  
Pakistan  
Philippines  
Portugal  
Slovénie  
Suède  
Ukraine

Les Etats membres suivants ont été favorables à ce que l'OHI continue à participer aux réunions du Comité directeur du Guide mondial des STM en sa qualité d'observateur :

Brésil  
Canada  
Croatie  
Espagne  
France  
Mozambique  
Nouvelle-Zélande  
Norvège  
Pays-Bas  
Pérou  
Royaume-Uni  
Thaïlande  
Tunisie  
Turquie

### **Commentaires de la Finlande :**

La Finlande estime que la participation de l'OHI au Comité directeur du Guide mondial des STM est importante pour les raisons suivantes : les STM reposent sur des informations qui proviennent des SH et ces derniers devraient publier des informations des STM dans des ouvrages nautiques. Par ailleurs, le développement et l'harmonisation futurs des signes conventionnels sur les cartes marines et des systèmes de STM requièrent une étroite coopération entre ces organisations.

### **Commentaires de la France:**

Actuellement le Guide mondial des STM ne décrit qu'un nombre restreint de STM et les informations contenues ne semblent pas toujours à jour. Les Services hydrographiques entretiennent toute l'information dans leurs ouvrages nautiques.

Le fait que l'OHI devienne membre du Comité directeur du Guide mondial des STM pourrait être interprété comme une caution hydrographique à ce guide, ce qui semble aujourd'hui très prématuré.

### **Commentaires de l'Inde :**

En tant que système de navigation qui se développe rapidement dans le monde, les STM nécessitent qu'une agence maritime centrale comme l'OHI/l'OMI fasse partie du processus de développement dès les phases initiales. Etant donné que ce système entraînera vraisemblablement une révolution dans la navigation portuaire, dès sa mise en œuvre à travers le monde, il nécessitera la standardisation de la procédure, des signes conventionnels et, dans la mesure du possible, des instruments. La diffusion des informations aux navigateurs en ce qui concerne la mise en œuvre des STM dans divers ports à travers le monde a également un fort impact en vue de l'exploitation maximale des STM, étant donné que les STM exigeront des navigateurs que ceux-ci répondent à des exigences de navigation et de communication spécifiques. L'OHI peut jouer un rôle majeur dans ce domaine en devenant membre permanent de la communauté du Guide mondial des STM. Par ailleurs, l'OHI peut fournir des informations pertinentes sur le monde de l'hydrographie en évolution rapide, lors de diverses étapes de développement des STM. Nous recommandons donc vivement que l'OHI devienne membre permanent du Guide mondial des STM.

### **Commentaires du Mexique :**

Il est important que l'OHI devienne membre à part entière du Comité directeur du Guide mondial des STM afin de renforcer sa participation internationale aux activités relatives à la sécurité de la navigation.

### **Commentaires des Pays-Bas :**

Les gouvernements devraient publier officiellement les cartes marines et les publications nautiques.

- Depuis les premières tentatives visant à publier le Guide des STM, il y a de nombreuses années, on ne sait toujours pas de manière très claire quelle est le statut de cette publication, par rapport aux publications nautiques publiées de manière officielle. Le Guide des STM en lui-même stipule que son contenu devrait également être inclus dans des publications nationales, comme les Instructions nautiques et les Avis aux navigateurs. Ceci implique une duplication volontaire des sources d'informations qui ne semble pas être dans l'intérêt du navigateur.
- Au Pays-Bas il nous semble, en fonction de notre expérience, que les informations collectées auprès de différentes sources sont forcément contradictoires!. Pour cette raison, d'importants efforts sont consacrés au contrôle, à la vérification, à la comparaison et à la recherche de toute différence. Même si les informations relatives aux communications proviennent de sources

très fiables, l'expérience montre que celles-ci seront contradictoires à d'autres règlements ou cartes marines et publications. Ceci est notamment le cas des zones frontalières pour lesquelles les procédures concernant les pays adjacents se chevauchent et devraient être harmonisées, ce qui est rarement le cas dans la pratique.

- Ainsi, la fourniture d'informations cohérentes et fiables au navigateur nécessite beaucoup d'efforts et souvent quelques compromis. Nous pensons que ce n'est pas un type d'actions qui peut ou qui pourra être entrepris par l'AIMS. Par conséquent, le Guide de l'AIMS contient inévitablement de nombreuses incohérences de ce type.
- Normalement, au lieu de cela, ce sont les Services hydrographiques qui mènent à bien la vérification d'informations provenant de différentes sources. Il est dans l'intérêt du navigateur que les cartes et publications qui doivent être utilisées à bord soient publiées, dans la mesure du possible, par une autorité (nationale) appropriée, et que leur mise à jour s'effectue conformément à des procédures identiques pour toutes les cartes et publications.
- Si l'OHI s'impliquait davantage dans le Guide de l'AIMS, elle n'aurait toujours pas d'influence sur le contenu du Guide. Toutefois, le logo de l'OHI donnerait l'impression que soit l'OHI soit les SH nationaux participent de manière active au contrôle de la qualité du Guide STM, ce qui n'est pas le cas.

En conclusion, il ne semble pas souhaitable que le nom de l'OHI soit plus fermement rattaché au Guide STM, tant que, de manière réaliste, celle-ci n'influencera pas la qualité du Guide mais en donnera la fausse impression quant au statut de ce dernier.

#### **Commentaires de la Nouvelle-Zélande :**

Nous estimons que les STM constituent un domaine spécialisé que les Ports, les autorités des phares et les navigateurs sont plus à même de développer et de diffuser. Au lieu de cela, l'OHI a besoin de se concentrer sur ses obligations envers les Etats membres, en vue d'apporter des améliorations aux Services hydrographiques mondiaux, notamment en matière d'hydrographie, de cartographie et de fourniture d'ENC. L'OHI devrait conserver un statut d'observateur auprès du Comité des STM.

#### **Commentaires du Nigeria :**

L'OHI serait plus efficace, dans sa fourniture de conseils techniques, si elle devenait membre du Comité directeur du Guide mondial des STM.

#### **Commentaires des Philippines :**

Etant donné que l'OHI joue un rôle tout aussi important dans le domaine de la sécurité maritime avec d'autres Associations, il est opportun qu'elle devienne membre du Comité directeur du Guide mondial des STM.

#### **Commentaires de l'Espagne :**

Ce vote négatif repose sur le fait que la lettre circulaire ne mentionne pas de manière spécifique quelles seraient les répercussions financières du fait que l'OHI devienne membre du Comité directeur du Guide, pour les Services hydrographiques nationaux.

#### **Commentaires du Royaume-Uni :**

Le point de vue du RU est que l'OHI ne devrait pas être trop étroitement rattachée à un document si ancien qui ne contient qu'une faible proportion des systèmes STM mondiaux. Il est peu probable qu'il

puisse être complet compte tenu du fait que les nouvelles contributions sont payantes. Il s'agit d'un produit réactif, à la différence de nombreux documents des SH nationaux qui sont proactifs.

Ce problème peut être illustré en comparant le nombre de pays et de ports contenus dans le Guide mondial des STM avec ceux énumérés dans la Liste des radiosignaux de l'Amirauté (ALRS) Vol. 6

Publication	Pays	Ports
Guide mondial des STM	21	85
ALRS Vol.6	48	234

Les ALRS contiennent également de nombreux autres systèmes qui pourraient être classés dans les STM. Ceux-ci n'ont pas été inclus dans le Guide mondial des STM.

Ce Guide constitue une initiative louable mais tant que son contenu ne sera pas plus complet, nous estimons qu'il serait imprudent que l'OHI l'approuve de manière officielle.